

LA SEMAINE DE LA DOCTRINE LA VIE DES IDÉES

COLLOQUE

28^e Congrès de l'Association des Avocats conseils en entreprise, les 15 et 16 octobre 2020, Congrès digital
 (https://www.avocats-conseils.org/fr/).



REVUES

L'égalité, Revue Justice et Cassation (Revue annuelle de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation) : Dalloz, 2020, 468 p., 92 €.



Revue de droit du contentieux et de la Guerre Économique, sous la direction de D. Mainguy, professeur à la faculté de droit de Montpellier : MIRAGE (Montpellier Institut de recherche appliquée au droit de la guerre économique), juill. 2020, n° 1 (http://droit-contentieux-guerre-eco.fr).

OUVRAGES

Contentieux administratif, par Olivier Gohin, lauréat de Sciences-Po-Paris, de l'Académie des sciences morales et politiques et de l'université de Paris II, agrégé de droit public et Florian Poulet, agrégé de droit public, professeur à l'université d'Évry-Val-d'Essonne (Paris-Saclay) : LexisNexis, coll. Manuel, 10^e éd., sept. 2020, 652 p., 40 €.



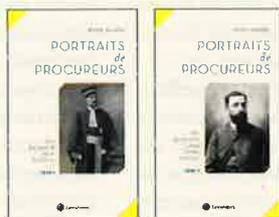
Droit public des affaires, par Sébastien Bernard, professeur agrégé de droit public à l'université Grenoble-Alpes et Denis Jouve, professeur agrégé de droit public à l'université Paris-8 Vincennes-Saint-Denis : LexisNexis, coll. Objectif Droit Cours, sept. 2020, 304 p., 25 €.



Les super-héros au prisme du droit, sous la direction d'Alexandre Ciaudo, Yann Basire et Anne-Laure Mosbrucker : Presses universitaires de Franche-Comté, coll. Droit politique et société, série Droit et pop culture, 2020, 221 p., 21 €.



Ouvrage

1054
Portraits de procureurs

Par Érick Maurel, procureur de la République : LexisNexis, coll. Beaux livres, 24 sept. 2020, 39 €.

Dans un premier tome, **Des procureurs épris de liberté**, Érick Maurel nous fait découvrir, après un rapide historique du parquet, que des procureurs ont agi pour les droits des esclaves et l'abolition de l'esclavage, dénoncé les abus du colonialisme ou la torture en Algérie. Certains ont participé activement à la Résistance. D'autres, fidèles à leur conscience et à leurs devoirs de magistrats, ont refusé d'exécuter des instructions et ont usé de leur liberté de parole. Nombreux ont été les procureurs hommes de lettres et non des moindres comme Corneille, Malesherbes, Thomas, l'une des « plumes » d'Alexandre Dumas. Magistrats, les procureurs ont aussi été des novateurs du droit : nombre de règles et d'outils encore en vigueur, comme l'opportunité des poursuites, sont le fruit de leur action. L'auteur éclaire ces vies de procureurs par l'évocation de nombreuses affaires judiciaires.

Dans un second tome, **Des procureurs dans l'arène politique**, l'auteur aborde les liens unissant procureurs et pouvoir politique. En retraçant des procès célèbres ou ceux d'anonymes, l'auteur évoque ces magistrats qui ont participé à l'action politique, en serviteurs de l'État plus que de la loi. Il en fut ainsi de ceux qui agirent au profit du régime de Vichy. Certains, considérés par le pouvoir exécutif comme des « préfets judiciaires », ont été les relais d'une action politique. Des écrivains et journalistes comme Flaubert, Sue, puis Brasillach et Maurras ont pu alors être confrontés aux réquisitions sans concession de procureurs. Des parquetiers ont pu se faire les vecteurs d'injustices comme dans les affaires Calas et du chevalier de la Barre ; d'autres ont pu s'opposer à la raison d'État, comme l'illustre l'affaire Dreyfus. Dès la fin du XIX^e siècle, jusqu'à nos jours, des procureurs ont fait face, avec la seule arme de la loi, au terrorisme, aux scandales politico-financiers. Et nombre d'entre eux ont ainsi été tués à raison de leurs fonctions. Puis les femmes ont fait leur apparition et toute leur place au sein des parquets. Les procureurs sont désormais des actrices essentielles du ministère public à la française.

Université

1055
Nouveau certificat « Expert en procédure pénale »

Université Lyon III

Prolongement de la faculté de droit de l'université Lyon 3, la faculté de droit virtuelle (FDV) propose à partir de janvier 2021 un nouveau Certificat Expert en procédure pénale dans le cadre de la formation continue, **en partenariat exclusif avec la revue Droit pénal et la revue Procédures (LexisNexis)**. Ancien capitaine de la police nationale devenu magistrat et maître de conférences associé, Mathias Murbach en est l'initiateur et le responsable pédagogique.

La formation est réservée prioritairement aux magistrats, avocats, policiers et gendarmes en exercice et aux juristes justifiant d'au moins 5 ans d'expérience après avis favorable de la commission pédagogique.

Le programme se décline en 5 modules dont la validation est évaluée par une mise en situation : enquête ; instruction ; phase parquet ; phase de jugement ; exécution des peines.

Les modules seront dispensés par des binômes magistrat/OPJ ou avocat/magistrat. Validée par la commission pénale du barreau de Lyon et éligible au CPF, la formation insistera sur les techniques de rédaction et le contenu des actes d'enquêtes afin de mieux appréhender la portée juridique d'éventuelles irrégularités.

Informations pratiques : 16 heures réparties sur 5 modules de 3 heures chacun + mise en situation ; un module par mois (lieu de formation : Campus des quais, Université Jean Moulin Lyon III, 15, Quai Claude Bernard, Lyon).